

Avis sur la qualité de l'air à Watson Lake

Un feu de forêt fait rage dans la région de Watson Lake. Sous l'effet du vent, il est possible que de la fumée se déplace vers Watson Lake ou ses environs. Toute stagnation de fumée peut présenter des risques pour la santé. Respectez les recommandations suivantes :

- À cause de la fumée provenant du feu de forêt, il est possible d'avoir les symptômes suivants : toux, irritation de la gorge, maux de tête ou essoufflement. Si vous ressentez ces symptômes, limitez vos activités extérieures et toute activité physique intense. Si votre respiration devient difficile ou inconfortable, diminuez ou cessez votre activité.
- Identifiez et aidez les personnes les plus à risques en cas de fumée de feu de forêt, par exemple : les enfants en bas âge, les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes atteintes d'une maladie pulmonaire ou cardiaque.
- Si vous avez un problème de santé qui pourrait être aggravé par la fumée (asthme, maladie pulmonaire chronique ou MPOC ou maladie cardiaque), consultez votre professionnel de santé pour savoir quoi faire en cas de besoin. Assurez-vous d'avoir vos médicaments et fournitures médicales en quantité suffisante et vérifiez la date de péremption.
- Limitez l'exposition à la fumée en restant à l'intérieur et en faisant fonctionner votre purificateur d'air ou filtre HEPA, si vous en avez un. Gardez l'air intérieur le plus pur possible en évitant de fumer ou de brûler des choses. Pour savoir comment garder l'air pur et frais chez soi, voir le site www.hss.gov.yk.ca/pdf/createcleanerairshelter.pdf (en anglais).
- En cas d'intensification et de stagnation de la fumée, un refuge antipollution climatisé sera mis en place. Plus de renseignements sur www.hss.gov.yk.ca/fr/wildfiresmoke.php. Si vous avez trop chaud ou ressentez les symptômes décrits ci-dessus, vous pourrez utiliser l'abri qui sera ouvert en fonction de la qualité de l'air.
- Si vos symptômes s'aggravent ou que vous vous inquiétez pour votre santé ou celle d'un proche, contactez la ligne Info-santé au 811 ou votre professionnel de santé, ou allez aux urgences.